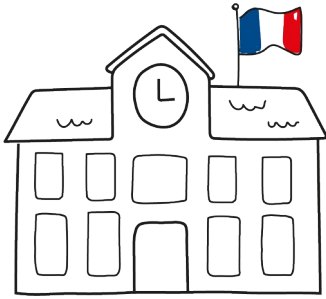


# S'inscrire à l'école



Venir à la mairie de  
Remollon avec

La photocopie du livret de famille :  
pages des parents et de l'enfant.

Un document attestant que votre enfant  
est à jour dans ses vaccinations  
(à demander à son médecin)

Un justificatif de domicile

Si vous changez d'école,  
le certificat de radiation  
fourni par votre ancienne école.



Ensuite apporter à  
l'école

Les documents fournis à la mairie  
(livret de famille, vaccination, domicile, radiation)

Le certificat d'inscription  
(fourni par la mairie)

La fiche de renseignement complétée  
(fournie par la mairie)

Une attestation d'assurance  
responsabilité civile et individuelle accident  
(à donner à la rentrée de septembre).